


PROCÉDURES ET HORAIRE D'INSCRIPTION

aux activités de la session Hiver 2010

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Modes d'inscription	Clientèles	Horaire
Par Internet www.ville.terrebonne.qc.ca Paiement par carte de crédit seulement 	Résidents	Du lundi 30 novembre dès 19 h au mercredi 9 décembre 8 h sauf avis contraire
	Non-résidents	Du vendredi 4 décembre dès 8 h au mercredi 9 décembre 8 h sauf avis contraire
Par téléphone au 514 284-2001 Paiement par chèque seulement	Résidents	Du lundi 30 novembre dès 19 h au mercredi 2 décembre 19 h

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Modes d'inscription	Clientèles	Horaire
Par Internet www.ville.terrebonne.qc.ca Paiement par carte de crédit seulement 	Résidents	Du mardi 1 ^{er} décembre dès 19 h au mercredi 9 décembre 8 h sauf avis contraire
	Non-résidents	Du vendredi 4 décembre dès 8 h au mercredi 9 décembre 8 h sauf avis contraire
Par téléphone au 514 284-2001 Paiement par chèque seulement	Résidents	Du mardi 1 ^{er} décembre dès 19 h au mercredi 2 décembre 19 h

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Assurez-vous d'avoir en main votre Carte Accès Terrebonne afin d'accéder aux systèmes d'inscription. Elle est obligatoire pour s'inscrire.
- Vous trouverez le répertoire des activités en ligne au www.ville.terrebonne.qc.ca.
- Si vous éprouvez des difficultés, veuillez communiquer avec la Direction du loisir et de la vie communautaire au 450 961-2001, poste 4000 du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi. Exceptionnellement, vous pourrez téléphoner au 450 961-8388 les 30 novembre et 1^{er} décembre de 19 h à 21 h 30.



DERNIÈRE CHANCE - PLACES RESTANTES SEULEMENT

Pour ceux qui n'ont pu s'inscrire aux dates mentionnées ci-dessus, nous offrons les places demeurées vacantes

Par Internet
www.ville.terrebonne.qc.ca
 Paiement par carte
 de crédit seulement


OU

En personne
 au 940, montée Masson,
 bureau 102, Terrebonne
 sur nos heures d'ouverture
 Paiement par chèque, comptant ou carte de débit


Résidents et non-résidents
 Du mardi 15 décembre dès 8 h 15
 au vendredi 18 décembre 12 h

- Aucune inscription ne sera acceptée après ces dates



ÉTAPE 1 – PRÉPARATION

Numéro de la Carte Accès Terrebonne

L'inscription par Internet requiert le **numéro de la Carte Accès Terrebonne** pour chaque membre de votre famille qui désire s'inscrire. Sans cette carte vous ne pouvez pas vous inscrire. Assurez-vous d'avoir sous la main toutes les cartes nécessaires avant de débiter vos inscriptions.

Numéro de carte de crédit Ayez sous la main la carte de crédit qui servira au paiement.

Si vous éprouvez des difficultés lors de l'utilisation des systèmes d'inscription :

Par Internet : téléphonez au 450 961-8388 (Centre d'aide) les 30 novembre et 1^{er} décembre entre 19 h et 21 h 30 ou à la Direction du loisir et de la vie communautaire aux heures d'ouverture.

ÉTAPE 2 - INSCRIPTION

Vous êtes maintenant prêt pour vous inscrire.

Adresse Internet : www.ville.terrebonne.qc.ca. Cliquez sur la rubrique «Services en ligne» et ensuite sur «Inscriptions aux activités de loisir».

Suivez les indications suivantes :

1. Sélectionnez la session d'inscription **Hiver 2010** (à gauche sous *Recherche*).
2. Faites votre sélection par domaine d'activités, cliquez sur **sport, culturel ou aquatique**. Il est également possible d'effectuer une recherche avancée en cliquant sur «Recherche» afin de retrouver une activité donnée (ex. : «huile» pour retrouver toutes les activités reliées au mot huile, telle peinture à l'huile).
3. Cliquez sur l'activité désirée
4. Choisissez un groupe en cliquant sur le cercle situé à gauche
5. Au bas de la page sous «Inscription à cette activité-groupe» inscrivez le numéro de la Carte Accès Terrebonne de la personne à inscrire ainsi que le numéro d'identification personnel qui est le numéro de téléphone à la maison (avec l'indicatif régional, sans espace et sans tiret).
6. Cliquez sur le bouton «Soumettre»
7. Une fois l'information et le tarif applicable vérifiés, cliquez sur le bouton «Confirmer l'inscription».

8. Notez que si le tarif réel est à zéro, lorsque vous confirmerez l'inscription, le panier s'affichera comme étant vide, puisqu'il n'y a rien à payer, toutefois votre inscription est bien confirmée.
9. Si vous désirez procéder à une autre inscription, reprenez au point 1.
10. Lorsque toutes vos inscriptions sont complétées, poursuivez avec le paiement en cliquant sur le bouton «Mettre à jour le panier» et si les informations sont exactes, vous poursuivez en cliquant sur le bouton «Passer à la caisse». Sinon, vous pouvez retirer des éléments de votre panier en décochant la case correspondante «Passer à la caisse».
11. Avant de continuer, vous devez prendre connaissance de document décrivant les conditions de vente.
12. Vous devez compléter les champs obligatoire en fonction de la personne qui effectue le paiement (nom du détenteur de la carte de crédit, le numéro de la carte et la date d'expiration) et cliquez sur le bouton «Payer». **Veillez noter que ce site est sécurisé. À cette étape, si vous éprouvez des difficultés avec le paiement ne pas tenter de soumettre à nouveau votre paiement ou répéter l'opération.** Communiquez plutôt avec le Centre d'aide ou avec la Direction du loisir et de la vie communautaire aux heures d'ouverture.

LISTE D'ATTENTE

Si vous désirez vous mettre sur une liste d'attente pour une activité donnée, vous devez vous inscrire quand même dans l'activité pour laquelle il n'y a plus de place de disponible. Si une place se libère ou si une activité du même type est ajoutée, vous serez avisé par téléphone. Veuillez noter que les places pour la liste d'attente sont limitées.

ÉTAPE 3 - PAIEMENT

Par carte de crédit seulement

Après quelques secondes, vous aurez une confirmation de paiement. Vous pouvez imprimer cette page comme preuve de paiement. Un reçu vous sera expédié par la poste.

Notez que votre place sera réservée qu'une fois le paiement effectué.

- Renseignements généraux et formulaires
- Pour nous faire parvenir un courrier électronique